

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°03-2020-118

ALLIER

PUBLIÉ LE 18 AOÛT 2020

Sommaire

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2020-08-07-040 - Annexe V.1 (partie 2) à l'arrêté n° 1934/2020 du 7 août 2020 portant	
autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de	
l'environnement, concernant l'autoroute A79 : concession de la RCEA entre Sazeret (03)	
et Digoin (71) (34 pages)	Page 3
03-2020-08-07-041 - Annexe VI.1 à VI.3 à l'arrêté n° 1934/2020 du 7 août 2020 portant	
autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de	
l'environnement, concernant l'autoroute A79 : concession de la RCEA entre Sazeret (03)	
et Digoin (71) (3 pages)	Page 38

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2020-08-07-040

Annexe V.1 (partie 2) à l'arrêté n° 1934/2020 du 7 août 2020 portant autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de l'environnement, concernant l'autoroute A79 : concession de la RCEA entre Sazeret (03) et Digoin (71)



2-SC-S1

HYDROGEOTECHNIQUE CHANTIER STATE OF STA



Gaine : de 0.0 1.0m

Gaine : de 1.0 2.0m

Transporter dividing Transporter Transporte	Tronçon: T2	- PK (m) :	Ξ		o N	rage	- Ouvrage : so			
THIDROGEOIECHNIQUE Date : 29/04/2020	2020		Cote	3F	214.9	_		ieur :	Profondeur: 0,00 - 15,00 m	m 0(
			Machine		: H750		×		724865.34	_
							Υ		6598702.59	69
Sondag	Sondage carotté : 2-SC-S1	: 2-S	C-S				EXGI	rE 3.21	EXGTE 3.21/LB2EPF580FR	80FI
Lithologie		lituO	npsge	nee,p nee	tnemedi	nollitnsı	% Recup	"	RQD %	SETTES
			1	viN	nb∃	103	0 50 100 0	0	50 100	
Sables propres bruns à racines/radicelles à quelques petits galets										
No. 11 m. Sables propres marron à graviers et quelques galets (0.53 m.							62	0		
Sables légèrement limoneux marron-brun micacds à graviers et galets (diam. 35mm) et un niveau induré entre 1,45 et 1,55m	5mm) et un						06	0		
2,00 m Sables propres movens à graviers							2	-		
2,30 m								c		
Niveau sabio-ilmoneux marron Niveau sabio-ilmoneux marron Soblos mousens à accomises marcon à accomises au elementation (dinner 37	an to (see							, ;		
Saures inget is a glossiers mairor a gravers, queques peus galeis (ularit. zorini) et un niveau induré entre 2,50 et 2,55m	in a filling						95	c		
Sables lègèrement limoneux marron micacès à graviers								. :	!	
Sables moyens propres marron à nombreux graviers										
Sables moyens légèrement limoneux marron à graviers			ww					o		
Sables et graviers limoneux marron +/- indurés			071/08					:	 	
Sables et graviers propres marron			t Ø ə					5		
Argiles marneuses gris-bleu-vert foncé		шш	6eqn						1	
Sables et graviers propres marron		911Ø	L	neə,			95	0		
octorin Agilles (marneuse ?) vert-gris foncé à veine sableuse noire humide entre 6.50 et 6.52 m 7 00 m) et 6.52 m	noiss		ge à	ţı.		- - - - -	-	1 1 1	
Niveau de sables fins +/- limoneux bruns à radicelles (7,10 m		-beucn		Fora	Néar					
		Carottier rote		- tnsèM			09			
Argiles (mameuse?) vert-gris foncé à niveau induré entre 7,60 et 7,64m	Ę						85	0 !	1 1 1	
							+ -		+ -	
							 90	0		
12,30 m										
Argiles vert-gris foncén humides, plastiques, à galets (diam. 50mm) 13.35 m	_						13 45	0 !	 	
Marnes argileuses vert-gris foncé +/- induréee							97	29	1	

Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so RCEA/LO CSC EIFFAGE

C.19.18091

Planche photographique du sondage carotté

Planche photographique du sondage carotté

C.19.18091

RCEA / LO CSC Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so

EIFFAGE

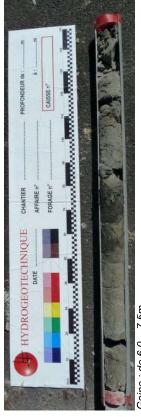
The second secon AFFAIRE n" FORAGE nº HYDROGEOTECHNIQUE

AFFAIRE n°

FORAGE n°

CHANTIER

HYDROGEOTECHNIQUE

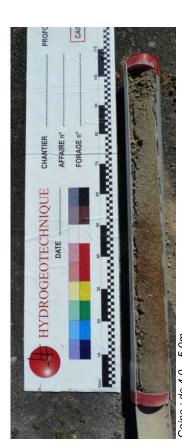


AFFAIRE n° FORAGE n°

CHANTIER

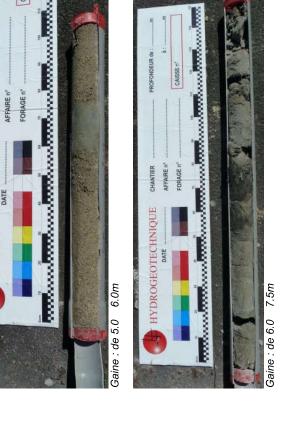
HYDROGEOTECHNIQUE





Gaine : de 7.5

5.0m



3.0m

Gaine : de 2.0

EIFFAGE
RCEA/LO CSC
Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so
C.19.18091

Planche photographique du sondage carotté AFFAIRE n* HYDROGEOTECHNIQUE DATE

Planche photographique du sondage carotté

C.19.18091

RCEA/LO CSC Tronçon: T2-PK -Ouvrage: so

EIFFAGE

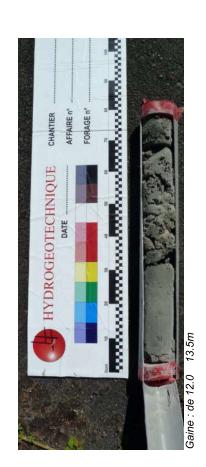
HYDROGEOTECHNIQUE

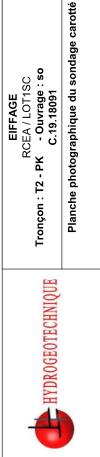
10.5m Gaine : de 9.0

Gaine: de 13.5 15m



Gaine : de 10.5





RCEA / LOT1SC Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so C.19.18091 EIFFAGE

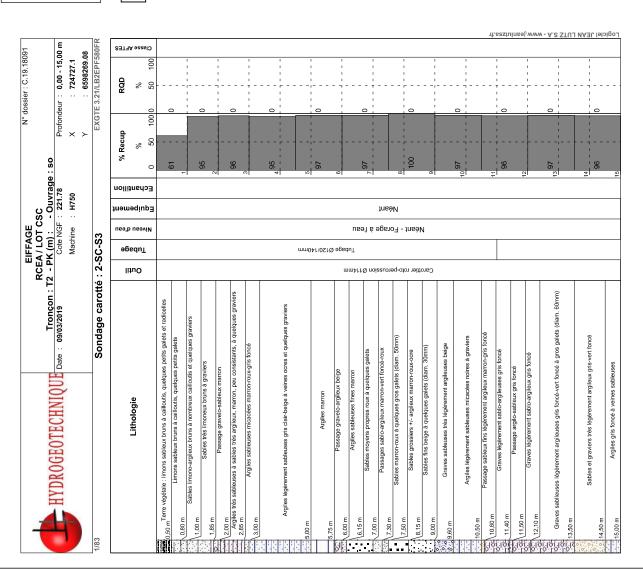
2-SC-S3

Marine Commence of the Second Commence of the 0.0 PROFONDEUR de : CAISSE n AFFAIRE n° C.19.18091 DRAGE .. 2-SC-S3 RCEA CHANTIER HYDROGEOTECHNI

Gaine : de 0.0 à 1.0m



Gaine : de 1.0 à 2.0m



- Ouvrage : so RCEA / LOT1SC C.19.18091 EIFFAGE Tronçon: T2 - PK

Planche photographique du sondage carotté

3.0

PROFONDEUR de :

AFFAIRE n° ... C.19.18091 FORAGE " 2-SC-S3

CHANTIER RCEA

HYDROGEOTECHNIQUE

DATE

CAISSE II

HYDROGEOTECHNIQUE

RCEA / LOT1SC EIFFAGE

Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so C.19.18091 Planche photographique du sondage carotté

Gaine : de 6.0 à 7.5m



PROFONDEUR de : 7.5... CAISSE nº AFFAIRE n° C.19.18091 FORAGE n° 2-SC-S3 CHANTIER RCEA HYDROGEOTECHNIQUE DATE

Gaine : de 7.5 à 9.0m



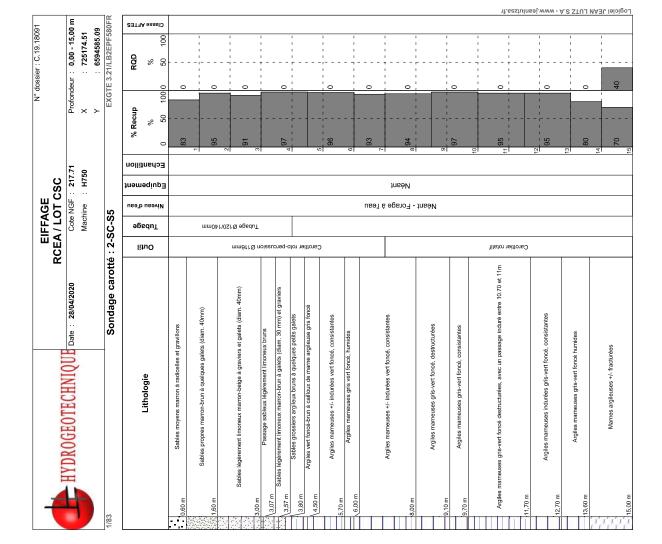
Gaine : de 9.0 à 10.5m





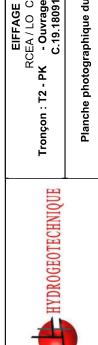
Gaine : de 4.5 à 6.0m

Gaine : de 2.0 à 3.0m





Gaine : de 13.5 à 15.0m

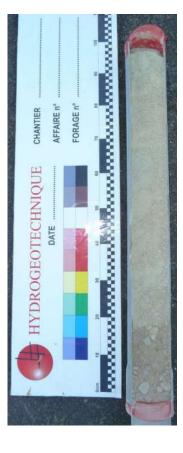


Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so C.19.18091 RCEA/LO CSC

Planche photographique du sondage carotté

Planche photographique du sondage carotté

EIFFAGE
RCEA/LO CSC
Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so
C.19.18091



Gaine: de 2.0 3.0m

FORAGE n°

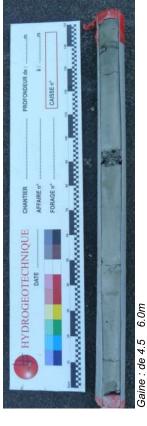
AFFAIRE n° CHANTIER

HYDROGEOTECHNIQUE

2-SC-S5



Gaine : de 3.0 4.5m



Gaine : de 4.5



Gaine: de 1.0 2.0m

Gaine: de 0.0 1.0m

Planche photographique du sondage carotté

RCEA/LO CSC EIFFAGE

Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so C.19.18091

HYDROGEOTECHNIQUE

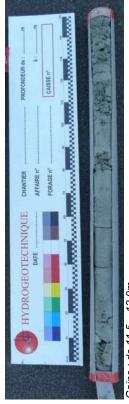
Contraction of the Contraction o

AFFAIRE n° FORAGE n*

CHANTIER

HYDROGEOTECHNIQUE

Gaine: de 10.0 11.5m



Gaine : de 11.5 13.0m



Gaine : de 13.0 14.0m

AFFAIRE n° CHANTIER

HYDROGEOTECHNIQUE



Planche photographique du sondage carotté

EIFFAGE

RCEA / LO CSC

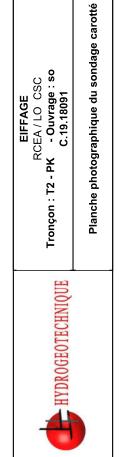
Tronçon: T2 - PK - Ouvrage: so
C.19.18091

Gaine: de 7.0 8.5m

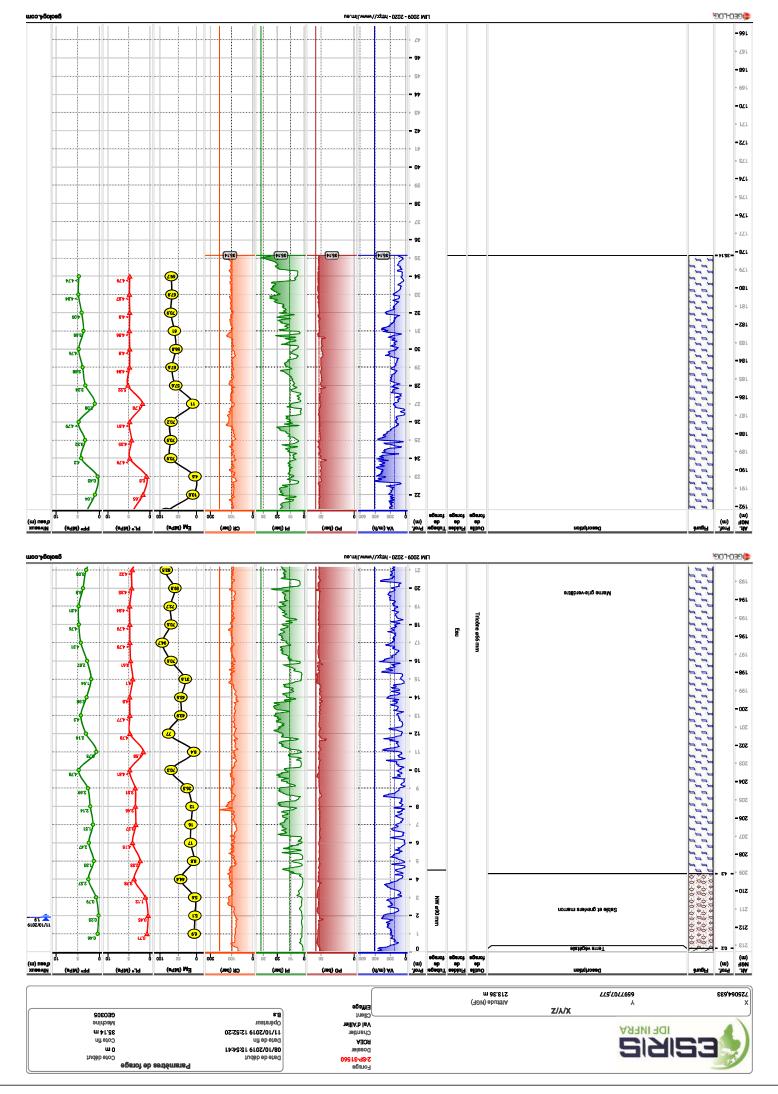
AFFAIRE n"

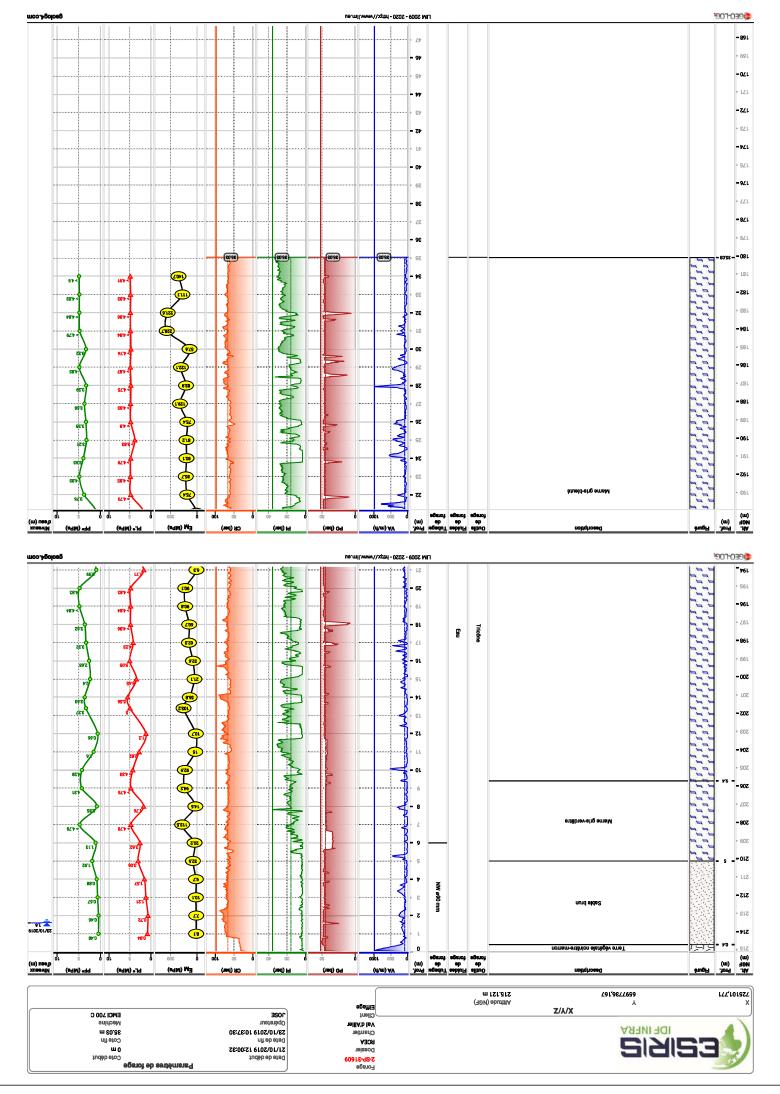
HYDROGEOTECHNIQUE

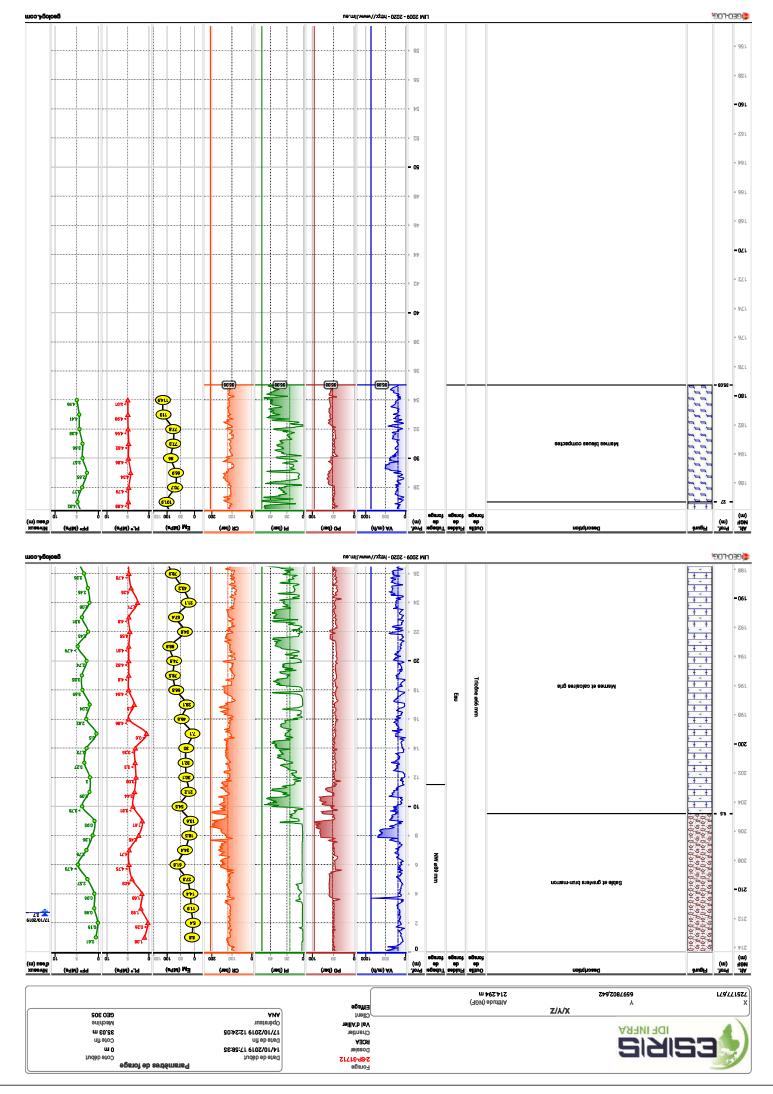
Gaine : de 6.0 7.0m

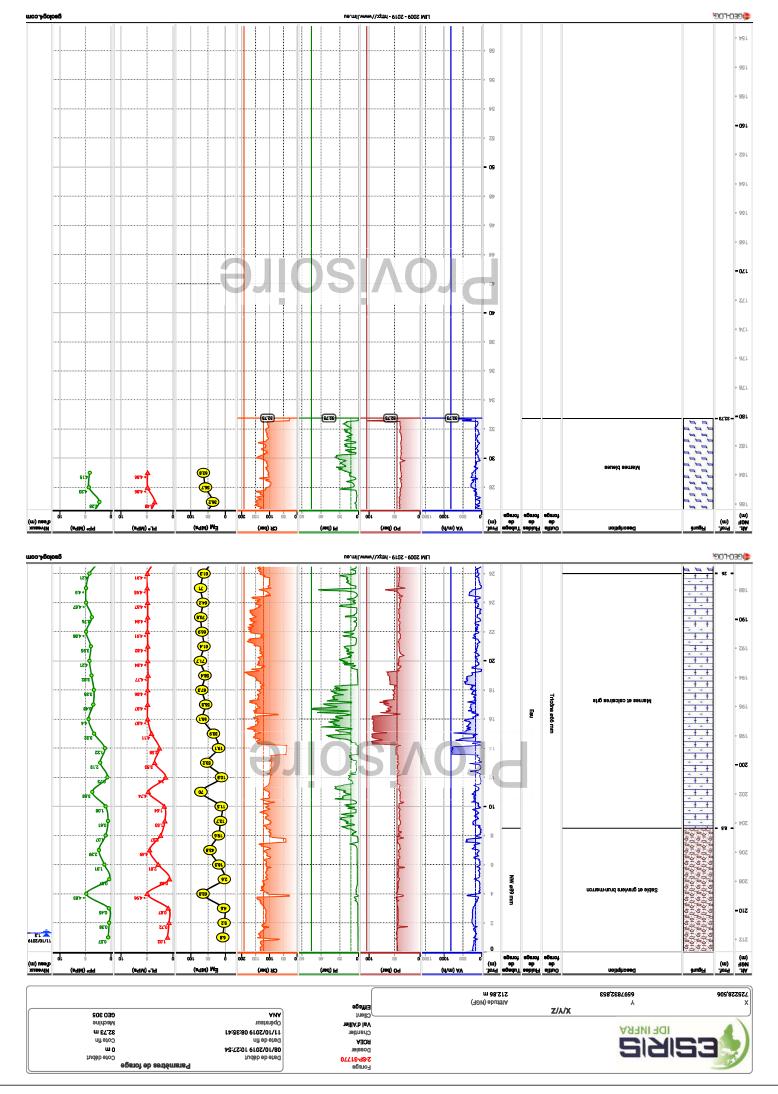


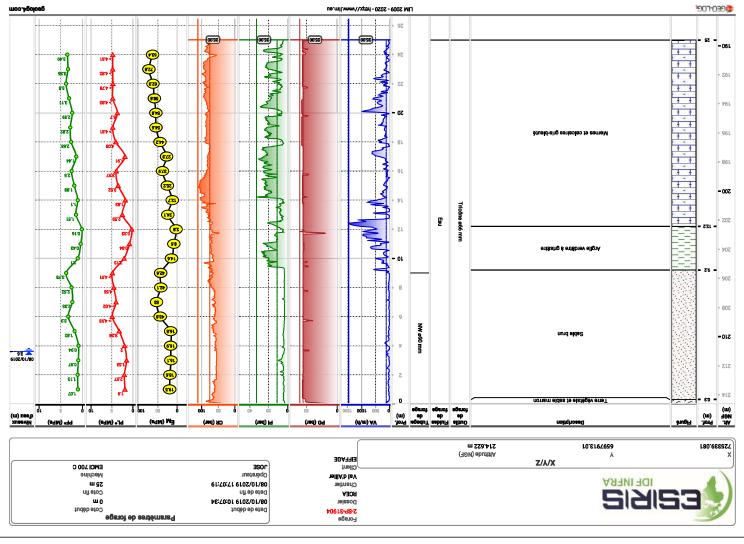


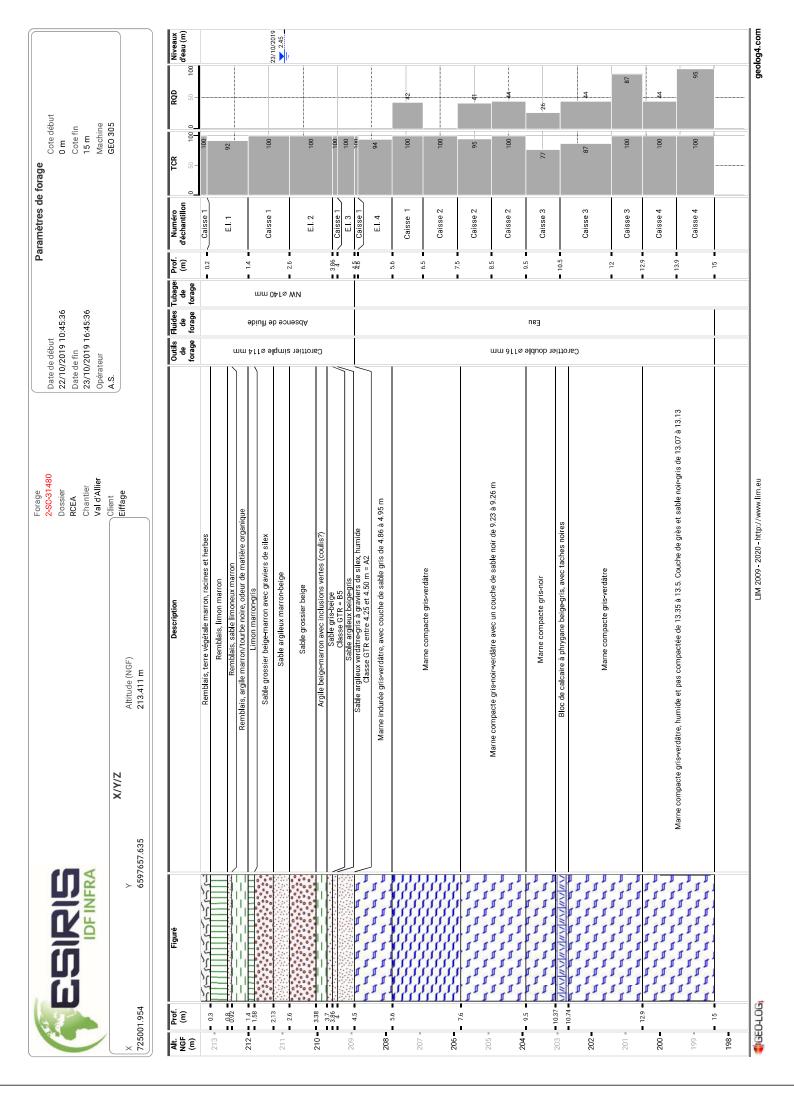














RCEA- Val d'Allier







ROEA

DOINIO Echantillon intact n°2 de 2.6 à 3.86 m Dossier : RCEA Affaire Val d'Allier Sondage : 2-SC-31480 Profondeurs : de 2.6 à 3.86 m SONDAGE CAROTTÉ 2-SC-31480 RCEA- Val d'Allier





RCEA- Val d'Allier





SONDAGE CAROTTÉ 2-SC-31480 Echantillon intact n°4 de 4 6 à 5.6 m



SONDAGE CAROTTÉ 2-SC-31480

ESIRIS

Dossier: RCEA Affaire: Val d³Allier Sondage: 2-SC-31480

Caisse n°3 de 9.5 à 12.9 m

Profondeurs : de 9.5 à 12.9 m



ESIRIS

Dossier: RCEA Affaire: Val d³Allier Sondage: 2-SC-31480

Profondeurs: de 6.5 à 9.5 m

SONDAGE CAROTTÉ 2-SC 31480

Caisse n°2 de 6.5 à 9.5 m



RCEA- Val d'Allier

28

DREAL AUVERGNE RHÔNE ALPES -

Mise à 2x 2 voies de la RCEA - Franchissement du val d'Allier Analyse de l'évolution prévisible de l'érosion suite à la suppression des enrochements en rive gauche de l'Allier

PHASE PRELIMINAIRE - RAPPORT

Affaire n° C14LC0243

Date: 18/02/2015 Début: 0,00 m Fin: 12,00 m

SONDAGE: ST2 Type: TARIERE Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Clermont-Ferrand

CLIENT : DREAL Auvergne

ETUDE: Berges de l'Allier vers Chemilly Coupe levée par BICARD David Berges de l'Allier

Argile grisätre très plastique Lithologie

EQUIPEMENT

NOTTARON

BOABUT

PO (bar)

VIA (m/h)

92

99

Feuille: 1/1

Echelle: 1/100

Fin :

X: 724781,66 Y: 6598446 Z: 221,1 m

ETUDE : Barges de l'Allier vers Chemilly

CLIENT : DREAL Auvergne

Coupe levée par BICARD David

Berges de l'Allier

Lithologie

20-

3.0

4.0

EONINEMEN.

иопаяоз

BUDRAMBR

BARBUT

PO (bar)

8 VIA (m/h)

deau

Feuille: 1/1

Echelle: 1/100

X: 724816,96 Y: 6598503,42 Z: 221,3 m

2.0-3.0 40.4

ebnolor^o (m)

6.0-

Tube PVC 45*1,8 mm crépiné sur 6,00m. Bouche à clé cimentée en tête

Tube PVC 45'1,8 crépine sur 6,00m. Bouche à clé cimentée en tête

eluod3

12.0

8.0-

900

sables ocre fins argileux, compacts en place compacts à la foration Argile terreuse noirâire/grisâtre. "emplerré"). Arreit volontaire sur mame bleue grisatre argileux

6.0

ARTELIA / 8411419 / AOUT 2016

27

ARTELIA / 8411419 / AOUT 2016

Mise à 2x 2 voies de la RCEA - Franchissement du val d'Allier Analyse de l'évolution prévisible de l'érosion suite à la suppression des enrochements en rive DREAL AUVERGNE RHÔNE ALPES gauche de l'Allier PHASE PRELIMINAIRE - RAPPORT

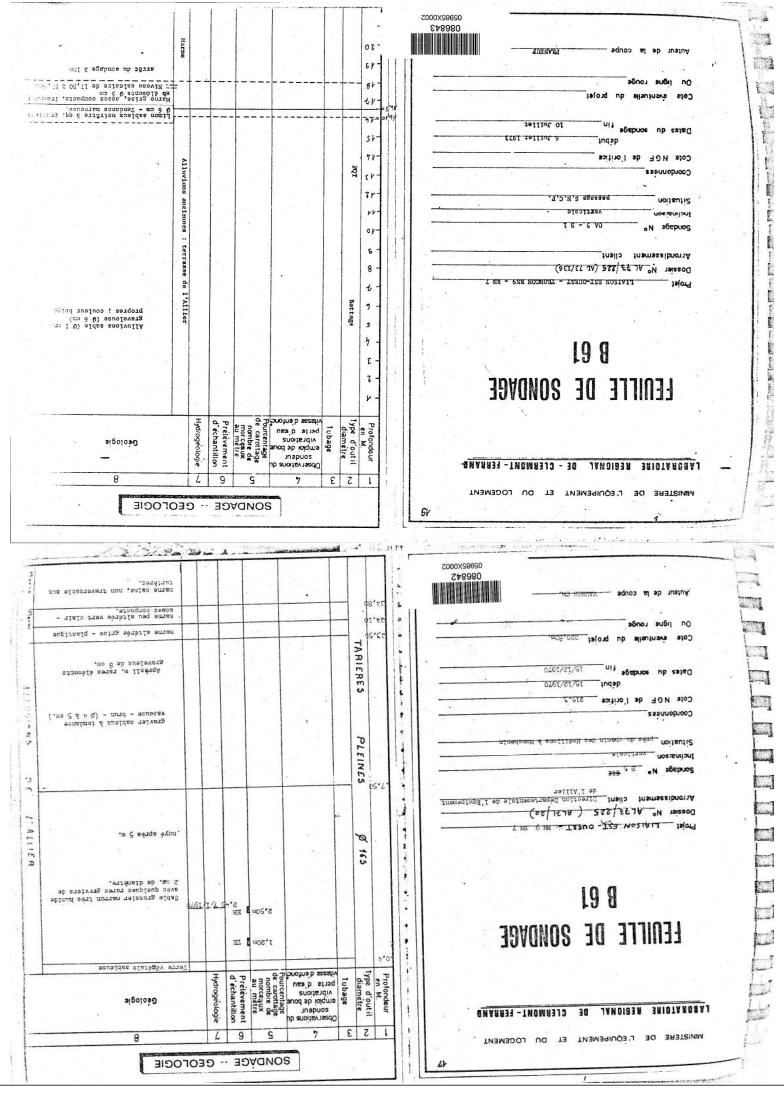
Affaire n° C14LC0243

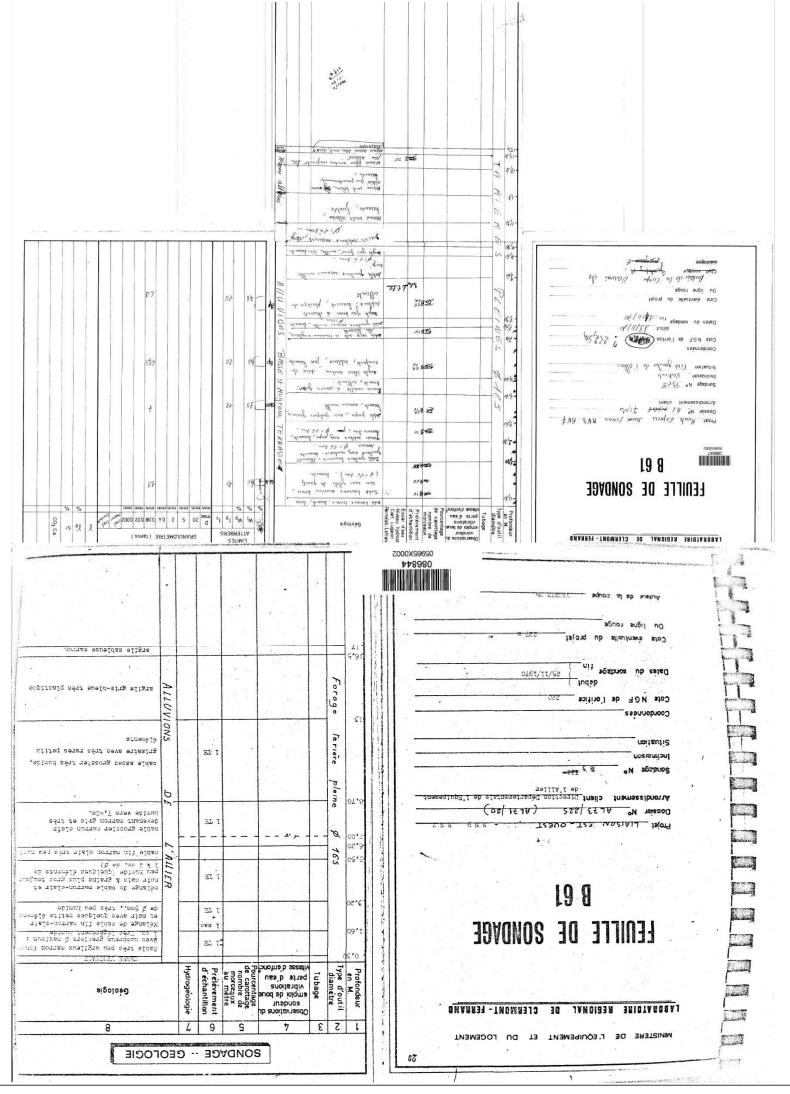
Laboratoire Régional SONDAGE: ST1 des Ponts et Chaussées Type: TARIERE de Clermont-Ferrand

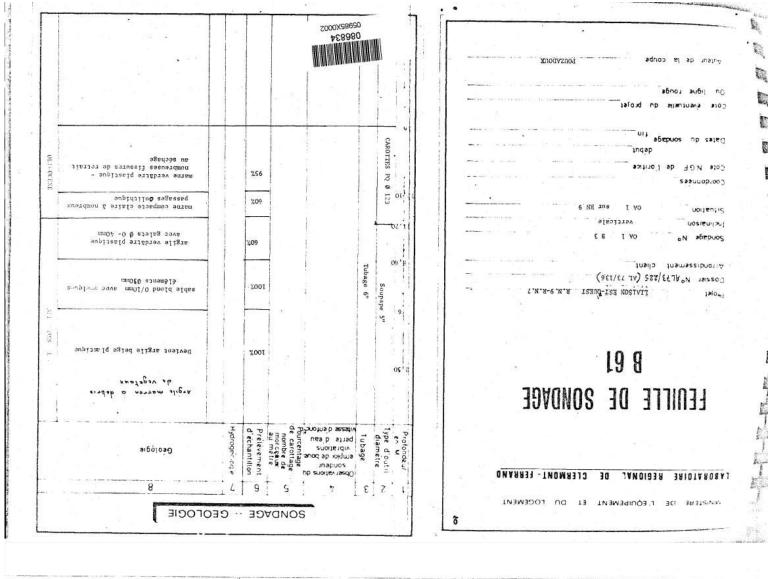
Date: 18/02/2015 12,00 m Début: 0,00 m

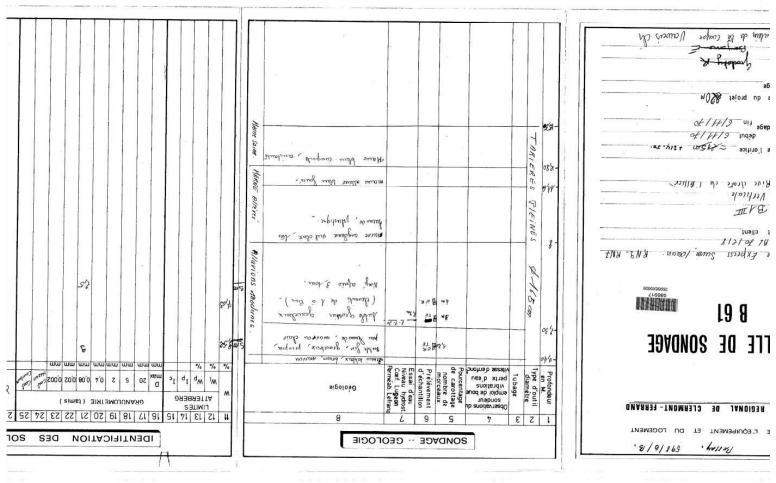
						z000X98690 68990	
rne plastique verdătre			206		T	02:	
rne plactique verdânre			%09			6t1	Auteur de la cou
restre a byrygane massit			206 				Manage states and
	-				SANO	S. C.	Cote enentuelle di Ou ligne rouge
veen detrictque à coquille à 15,70					CAROTILER	97	
arme compacte verdarre à niveau 15,10	00 3		%00I		1 2		Dates du sondage
arnocalcaire gris verdätre	78	1 }	2001	*	0 123	tud'ab	1 20 1011 1111
alcaire à phrygane massif	9	, 1 F	7001			P (4-	Coordonnées
	141					ZP -	
Compacte Niveau d'oolithe à 11,70 et 12,70	0		208			Verticale L tuppa - 2 HO	notamiani notautia
marne altérée verdâtre peu						Ot 2 8 3	on agabas
	8					6	a
<u> </u>	7					8 - (\$1.73/136)	St 1A on 1stand
	רי				Sou	TIVIZON EZI-ONESI - IBONCON EN 6 - BN 1	13jora
	9			-	Soupape	9 +	
	2			e	6,1	5	
bancs de galets d 4 cm	0					,	
Sable graveleux gvec quelques	À 817					[] L9 8	
	077	HN		H		רד תר ממשמתו ויי	IFAIF
	Ą					TE DE 20NDVEE	ttilli
5 £	Jye T	d P	Double and a succession of the	s b sezativ	- Ty		ì
Géologie	nydrogeologie	Prelevement d'echantillon	on contract succession	Vibration de	Type d'outil diametre Tubage	of or	
4 48 T 2	logie.	nent liton	up sons	Observati	tre	6 NAMES I	
8.	1	9	S	7	5 3	ENDNAL DE CLERMONT-FERNAGE	1 BISTARESAL
OCIE	CEOF	DAGE	NOS	6.6		L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT	MINISTERE DE
	0-0	2040	11403				• 7
						#	e, sega
6 E 213W F							
o a second of the second design			and the second s			Z000X58650	
6 E 213W F		lakadina - minkai ina anakai bala.		the state and the		Z000X986S0 8£8980	
6 E 213WF			-	(and a second s		88980	ab TusiuA
6 E 213WF						coups ::AUBIR CE :: 086838	
6 E 213WF			The second secon			coupeAUBIR CE	angil u.O.
6 E 213WF						conbsvinitis cs.	sneil u.O.
6 E 213WF					05'5	scoops fin 6.12.3970	sneil u.O.
6 E 213WF				To part out the last		conbs	ub zated Cote event
The second secon				100 100 100	TA	de l'oritice also de l'oritice	Cote NGF
mairie bleus, compacte, résist					TA	de l'oritice also de l'oritice	ub zaszū
The second secon					TARI	de l'oritice Signi de l'oritice Signi de l'oritice Signi TYVE SIGNIES CH	Coole finance Coole Notes Au Dates du Cole évent
mairie alidive bleus, compacie, résista				100000000000000000000000000000000000000	7A81E8E5	de l'oritice and all'Allier de l'oritice and de l'oritic	Situation Coordonnee Coole NGF Dates du Cole évent
mairie bleus, compacte, résist					TARIERES PL	de l'oritice Triva droite de l'Athler Triv	Sondage N Inclination Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
mairie alidive bleus, compacie, résista					TARIERES PLEIN	The client Tilestion Departmentate de l'Equipement a 1'Allier de l'oritice 215m de l'oritice 215m de l'oritice 215m rove anoire de l'Allier oritice 215m rove anoire de l'Allier oritice 215m	Sondage Name of the control of the control of the condition of the conditi
mairie alidive bleus, compacie, résista					TARIERES PL	nent client Tirestion Départementaie de l'équipement acoupe 172,1970 de l'oritice 215m	Dossier NY Arrondisses Sondage N Inclinason Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
mairie alidive bleus, compacie, résista					TARIERES PLEINES	The Tay 25 (AL 31/20) The Tay 25 (AL 31/20) The Tay 25 of 1 'Allier The Client Threatlet Separamentals de l'oritice active de 1'Allier The Signature Si	Dossier NY Arrondisses Sondage N Inclinason Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
de 1 & 2 om.) noyé arrès 3,10m. marne arkileuse vert olive. Lr marne altérée bleu foncé marne bleus, compacte, résista					TARIERES PLEINES &	nent client Tirestion Départementaie de l'équipement acoupe 172,1970 de l'oritice 215m	Dossier NY Arrondisses Sondage N Inclinason Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
noyé strès 3,12m, marme argileuse vert olive, tri rumide, plantique marme altérée bleu foncé marme bleus, compacte, résist					TARIERES PLEINES	ALISON EST QUEST. NO. BNY ALISON EST QUEST. NO. BNY ALISON AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	Dossier NY Arrondisses Sondage N Inclinason Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
Sable grossier graveleux (elem de l à 2 om.) noyé arrès 3,13m. marme argileuse vert olive, tra rumide, plantique marme altérée bleu foncé marme bleus, compacte, résista	нз				TARIERES PLEINES & 16	ALSON EST_BUESTL BIB - BWY Talve droite de l'Allier Terricale T	Dossier NY Arrondisses Sondage N Inclinason Situation Coordonnee Cote N GF Dates du
de 1 & 2 om.) noyé arrès 3,10m. marne arkileuse vert olive. Lr marne altérée bleu foncé marne bleus, compacte, résista	из				TARIERES PLEINES & 165	AL 73/825 (AL31/80) AL 73/825 (AL31/80) The client streamentate de l'Equipement at l'oritier de l'oritier de l'oritier 1	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inclinaison Situation Coordonnee Cote N G F Dates du
Sable grossier graveleux (elem de l à 2 om.) noyé arrès 3,13m. marme argileuse vert olive, tra rumide, plantique marme altérée bleu foncé marme bleus, compacte, résista	75 2.90 R3	T .me			TARIERES PLEINES Ø 165 ch	AL 73/825 (AL31/80) AL 73/825 (AL31/80) The client streamentate de l'Equipement at l'oritier de l'oritier de l'oritier 1	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inclinaison Situation Coordonnee Cote N G F Dates du
humide, merron ciair Sable grossier graveleux (éléme 2 à 2 cm.) noyé arrès 3,12m. marne argieuse vert olive, tri marne altérée bleu foncé marne altérée bleu, compacte, résista	06°5 53	I .200m. I			TARIERES PLEINES & 165 cm	ALSON EST_BUESTL BIB - BWY Talve droite de l'Allier Terricale T	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inclinaison Situation Coordonnee Cote N G F Dates du
Sable fin graveleux propre, per humide, marron clair 7/1/1970 7/1/1970 Sable grossier graveleux (élém de l à 2 om.) marrie argileuse vert olive, transmide, plactique marrie altérée bleu foncé marrie bleus, compacte, réalist	06°5 53	I .200m. I			TARIERES PLEINES & 165 cm	AL 73/825 (AL31/80) AL 73/825 (AL31/80) The client streamentate de l'Equipement at l'oritier de l'oritier de l'oritier 1	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inclinaison Situation Coordonnee Cote N G F Dates du
Sable fin graveleux propre, per humide, marron clair 7/1/1970 7/1/1970 Sable grossier graveleux (élém de l à 2 om.) marrie argileuse vert olive, transmide, plactique marrie altérée bleu foncé marrie bleus, compacte, réalist	06°5 53	I .200m. I			TARIERES PLEINES & 165 cm	AL 73/825 (AL31/80) AL 73/825 (AL31/80) The client streamentate de l'Equipement at l'oritier de l'oritier de l'oritier 1	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inclinaison Situation Coordonnee Cote N G F Dates du
Sable in graveleux propre, per Sable in graveleux propre, per humide, marron clair 7/1/1970 7/1/1970 Sable grossier graveleux (élém de l à 2 om.) marrie argileuse vert clive, transmerté, plactique marrie altérée bleu foncé	75 2.90 R3	I .200m. I	b anoiterised used by individual and by individual used by instance used by inst		TARIERES PLEINES Ø 165 ch	Secons Est_aueste 22000 Est 22000 Es	Projet L. Dossier Ni Arrondisser Sondage N Inchasson Situation Coordonnee Cote N G F Dates du

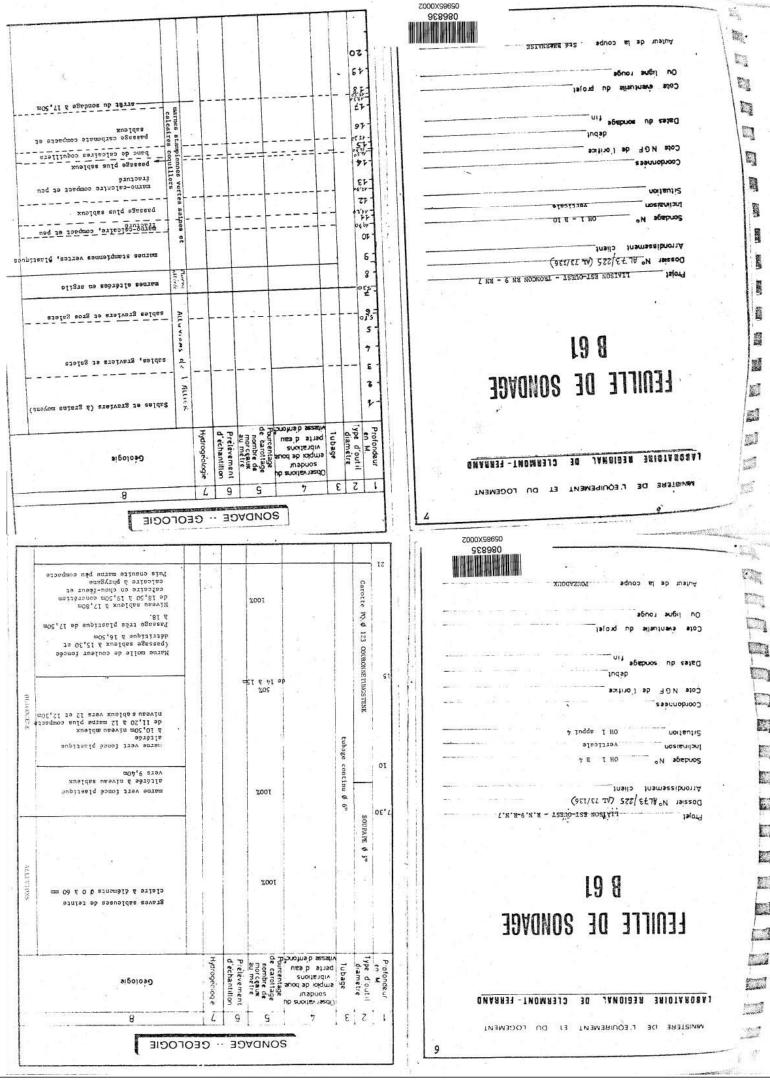
								148980
* 1							1	#########
		Ì				1	200	Auteur de la coupe
econques auxes and mel re-	3						64	Ou light rouge
Ol,81 erse butchique vers i8,10	N					COURONNE	217	Cots eventualis du projet
merne plus compecte	3							
marine plastique avec niveau colithique						1	97	Judáb ni sepabnos ub sasad
marne plus compacte	9					Tun	517	Cots MGF de l'oritics
supiditioo Bankin	1						43,40	Соогдолиека
eléments 2 à 10 cm niveau collthique surconsolidé	0 .					0	27	Columbia
marne slickide, puis marne fragmenice	$\perp \perp$	1_	1" -				**	Inclusion verticale
	8					Ì	05°CY 7	Sondage W OA 2 - Bold
Xusleverg transfight aldea	1						6	Insmarsibnonia
STRATES OVER	B B		- ×				8 1	Dossier Nº AL 33 (AL 33 (AL 33) A36)
09/0 191vE18	٦, ا						₹ -	T MR - 6 MR NOONOET - TRAUO-TRA SOLIALIA 1940A
Ynaisverg eidag	16					oupape	9	
plus subleux	N	1			671	νe 5π	5	
	0						7	198
1	0 7						ε	
sable graveleux à gravier sableux 0/40	J 8.8	14 4	-				3	FEUILLE DE SONDAGE
Terre végétele					-		01'0-	
	J.	d'ec	de co	perte d'eau nissae d'enfonced	10	Type d'out il diametre	Pro	
Seologie	nydiogeologie	Prelevement d'échantillon	ourcentage e carottage nombre de morceaux au metre	sund se bous snotsativ usa b straq	bage	d'ou	.x.onde	
	2	100	****	ub another sedO rusbnoz	-	=	5	LABBATATE A EGIONAL DE CLERMONT-FERRNS
		-				-		
8		4 9	9	7	3	2	1	MANISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT
		4 9	SAGNO		3	7		VENISLENE DE L'EQUIPENENT ET DU LOGEMENT
		4 9	and the second		3	2		SF 2000X586S0
		4 9	and the second		3	2		SF 2000X586S0
FOGIE		4 9	OADAGNO:		3	2		St .
Notice compacts variation.		4 9	and the second		3			Auteur de la coupe 2007Autoux 2007Autoux 20096840 2007Autoux 2007A
euplizatiq adria antaM strate connecte variotica biliabig aldes in origito. Elool	GEO	4 9	205		3		01.21	SF 2000X586S0
Notice compacts variation.	GEO	4 9	705 205 207 208		3		cs.th.	Cote éventuelle du projet Ou ligne rouge Débéségo Oségésxonoz A55
Marne, compacte, vert foncé, ralcains, 202, 17, 50 & 17,	GEO	4 9	205 205 2001		ε	CAROTTIER PQ	69'61 61'11 69'11	Cote eventuelle du projet Cote eventuelle du projet Auteur de la coupe Russboux Assession Asse
euplizatiq adria antaM strate connecte variotica biliabig aldes in origito. Elool	CEO	4 9	702 7001 708 708		8	CAROTTER PQ		Cote éventuelle du projet Ou ligne rouge Débéségo Oségésxonoz A55
Marne, compacte, vert foncé, ralcains, 202, 17, 50 & 17,	CEO	4 9	205 205 2001		ε	CAROTTIER PQ		Dates du sondage fin Cote éventuelle du projet Ou ligne rouge Auteur de la coupe Rouzaboux Assession Ass
décrétèque de 12,20 à 12,30 de décrétèque de 12,20 à 12,30 colcaire à phryganë masif à pargeaue de 17,50 à 17,	GEO GEO	4 9	205 205 2001		ε	CAROTTER PQ	01111111111111111111111111111111111111	Cordonnées Cote NGF de l'oritice Dates du sondage fin Cote éventuelle du projet Ou ligne rouge Auteur de la coupe Os66840 Os68640
calcaire à phryganë mosait Marna, compacte, vort, foncé, calcaire à purygane de 17,70 à 17,50 Marna compacte verdèrre Marna compacte verdèrre olitine et sable gréstité	GEO	4 9	205 2001 2002 2001 2001		ε	CAROTTER PQ	01/64 01/14 01/14 05/14 05/14 05/14 14/14 05/14 14/14 05/14 14/14 15/14	Cote N G F de l'oritice Dates du sondage fin Cote éventuelle du projet Dates de la coupe Cote éventuelle du projet Auteur de la coupe Osessaco Osessaco A55
décrétèque de 12,20 à 12,30 de décrétèque de 12,20 à 12,30 colcaire à phryganë masif à pargeaue de 17,50 à 17,	GEO GEO	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CAROTTER PQ	00'6b- 01'b- 01'b- 01'b- 01'y- 01'y- 01'y- 01'y- 01'y-	Condonnées Condonnées Cote NGF de l'oritiee Dates du sondage fin Cote évantualis du projet Ou ligne rouge Auteur de la coupe Osessac Osessa
Merne plastique verdătre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë mamit à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire de processe verdêtre à parne compacte verdêtre à parne compacte verdêtre	- mg 0 - 1 - 600 m z m	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CANOTTIER PQ Ø 123	01'51- 01'11- 01'11- 01'31- 01'31- 01'31- 01'31- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1'1- 1	Inclination Situation Coordonnees Coordonnees Cote N G F de l'oritiee Dates du sondage fin Ou ligne rouge Auteur de la coupe Ossesso Osses
Merne plastique verdătre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë mamit à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire de processe verdêtre à parne compacte verdêtre à parne compacte verdêtre	0 - 1 - 0 O O O O O O O O O O O O O O O O O O	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CANOTTIER PQ # 123	1	Dossier N° AL 23/236) Artondissement client Sondage N° OR 2 B 5 Sondanees Coote N G F de l'oritice Cote workwille du projet Dates du sondage Ou ligne rouge Ou ligne rouge Auteur de la coupe Ossesso O
Merne plastique verdătre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë mamit à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire de processe verdêtre à parne compacte verdêtre à parne compacte verdêtre	0 1 0 0 0 m 2 m	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø	00'6b- 01'1v- 01'1v- 01'1v- 01'1v- 1'1v- 01'1v- 1'1v- 01'1v- 1'1v- 01'1v	Sondage No OH 2 B 5 Condonnees Code N G F de l'oritice Code eventuelle du projet Auteur de la coupe Code eventuelle du projet Code eventuelle du proje
Merne plastique verdătre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë mamit à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire de processe verdêtre à parne compacte verdêtre à parne compacte verdêtre	DE TITLE O TI GOORNE	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CANOTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5"	0150- 0170-	Dossier N° AL 23/236) Artondissement client Sondage N° OR 2 B 5 Sondanees Coote N G F de l'oritice Cote workwille du projet Dates du sondage Ou ligne rouge Ou ligne rouge Auteur de la coupe Ossesso O
Merne plastique verdătre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë mamit à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire à phrygane de 17,30 à 17,50 calcaire de processe verdêtre à parne compacte verdêtre à parne compacte verdêtre	0 - 1 - 0 0 0 - 1 - 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage	01'64- 01'14- 05'55- 05'55- 05	Projet Prosiet Nº AL 23/226 (AL 73/136) Artondissement client Condonees Condonnees Cote eventualie du projet Assaction Cote eventualie du projet Assaction Ass
de galers & 40 mm Limos consolidé Marne plastique verdâtre à piveau détrittque de 12,20 à 12,30 détrittque de 12,00 à 17,50 Marne compacte verdâtre	0 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	4 9	205 2001 2002 2001 2001		8	CANOTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5"	0152- 0172-	Projet Prosiet Nº AL 23/226 (AL 73/136) Artondissement client Condonees Condonnees Cote eventualie du projet Assaction Cote eventualie du projet Assaction Ass
Limon consolide Marne plastique de 12,20 à 12,30 détritique de 12,20 à 12,30 calcaire à phryganë masti Marne compacte vert foncé, rains' Marne compacte vertêre Marne compacte vertêre Olithe et sable grésifié Olithe et sable grésifié	OA-ON S DE THE THE COMMENT		205 2001 2002 2001 2001		8	CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage		Projet Projet Dossier Nº AL 23/225 (AL 73/136) Artondissement client Sordage Nº OR 2 B 5 Sordaneses Contonneses Coste N G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Dates du sondage In projet Coste reenturite du projet Ou ligne rouge Souzaboux Assession Ossesso
de galers & 40 mm Limos consolidé Marne plastique verdâtre à piveau détrittque de 12,20 à 12,30 détrittque de 12,00 à 17,50 Marne compacte verdâtre	100 S PET RALL BOOK NE		205 2001 2002 2001 2001		8	CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage	0152- 0172-	Projet Prosiet Nº AL 23/226 (AL 73/136) Artondissement client Condonees Condonnees Cote eventualie du projet Assaction Cote eventualie du projet Assaction Ass
de galers & 40 mm Limos consolidé Marne plastique verdâtre à piveau détrittque de 12,20 à 12,30 détrittque de 12,00 à 17,50 Marne compacte verdâtre	ALLUNY SELLIER OLIGOCENE	4 9 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 -	205 2001 2001 2001	S		CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage 6"	01'54- 01'14- 01'14- 01'14- 01'14- 01'04- 01	Projet Projet Dossier Nº AL 23/225 (AL 73/136) Artondissement client Sordage Nº OR 2 B 5 Sordaneses Contonneses Coste N G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Dates du sondage In projet Coste reenturite du projet Ou ligne rouge Souzaboux Assession Ossesso
Sable graveleux avec minces bancs de galets \$ 40 mm Limon consolid Merrae plastique verdètre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 Marna compacte verdètre à niveau Marna compacte verdètre Marna compacte verdètre Marna compacte verdètre Olitino et sable gréstifé Olitino et sable gréstifé	ALLUNY SELLIER OLIGOCENE	4 9 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 -	205 2001 2001 2001	S		CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage 6"	01'54- 01'14- 01'14- 01'14- 01'14- 01'04- 01	Projet Projet Dossier Nº AL 23/225 (AL 73/136) Artondissement client Sordage Nº OR 2 B 5 Sordaneses Contonneses Coste N G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Dates du sondage In projet Coste reenturite du projet Ou ligne rouge Souzaboux Assession Ossesso
de galers & 40 mm Limos consolidé Marne plastique verdâtre à piveau détrittque de 12,20 à 12,30 détrittque de 12,00 à 17,50 Marne compacte verdâtre	ALLUNY SELLIER OLIGOCENE	4 9 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 - 30 -	205 2001 2001 2001	sondeur emplor de bour vibrations vibrations per le a l'esu messe d'enfoncte de l'est enfoncte de l'es		CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage 6"	01'54- 01'14- 01'14- 01'14- 01'14- 01'04- 01	FEUILLE DE SONDAGE Projet Dossier Nº AL 23/236) Artondissement client Schaage Nº OH 2.3.5 Coordonnées Coordonnées Coordonnées Coordonnées Coordonnées Dates du porticel Coordonnées Coordonn
Sable graveleux avec minces bancs de galers & 40 mm Limon consolide Marne plastique verdêtre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 Marne compacte verdêtre à niveau Marne compacte verdêtre à niveau Marne plastique de 12,20 à 12,30 Marne compacte verdêtre Marne compa	OH THE ALL ON THE LEGAL OF THE OLIVER AND OBJECT OF THE OLIVER OF THE OBJECT OF THE OB	9 M Préièvement d'échantillon	ZOS ZOOT Z	be anotisviscoto de construente de servicio de servicio de servicio de servicio de servicio de conservicio de servicio de serv	Tubage	CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage 6" Type d'outil diametre	of the control of the	Projet Projet Dossier Nº AL 23/225 (AL 73/136) Artondissement client Sordage Nº OR 2 B 5 Sordaneses Contonneses Coste N G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Coste n G F de l'oritice Dates du sondage In projet Coste reenturite du projet Ou ligne rouge Souzaboux Assession Ossesso
Sable graveleux avec minces bancs de galets \$ 40 mm Limon consolid Merrae plastique verdètre à niveau détritique de 12,20 à 12,30 Marna compacte verdètre à niveau Marna compacte verdètre Marna compacte verdètre Marna compacte verdètre Olitino et sable gréstifé Olitino et sable gréstifé	ALLUNY SELLIER OLIGOCENE	9 M Préièvement d'échantillon	205 2001 2001 2001	sondeur emplor de bour vibrations vibrations per le a l'esu messe d'enfoncte de l'est enfoncte de l'es		CAROTTIER PQ Ø 123 Soupape Ø 5" tubage 6"	01'54- 01'14- 01'14- 01'14- 01'14- 01'04- 01	FEUILLE DE SONDAGE Projet Dossier Nº AL 23/236) Artondissement client Schaage Nº OH 2.3.5 Coordonnées Coordonnées Coordonnées Coordonnées Coordonnées Dates du porticel Coordonnées Coordonn











	sigolos9		Hydroge'c.og'e	Prefevement d'echantillon	ntage ottage	b anotativisedO nusbnos uod sb ioligins anotativi	Tubage	ype d'outil	Profondeur en M
	2150100-		Hydrog	d'ech	Pource de car nomi	ondeur sondeur sonde bour short stront stront per te d'eau per te d'eau d'enfonceur sondeur so	Tub	Type	Profe
,									
			-	1					
	- 100 0 000 0 000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0								1
3.5	Alluviors sablo-graveleuses à éléments Ø 0 - 60mm			8			1	e Ø 5"	1
ALL:							6"	Soupape Ø	0.00
				5			Tubage		1
									02:0
	Marne grisätre compacte - Niveau sableux de 11,20 à 11,70						1		- -
	azi ezov do	-						123	04
9.5	Marne compacte Miveau grésifié à 13,20 Miveau concrétionné de 14,20 Miveau concrétionné de 14,20							PQ. 0	
CO CENE	Marne compacte avec concretion calcaire de 16,50m à 16,70m							carottier	.04,4
ori	marne verdätre plastique tres humide	7							07,8
	marne plus calcaire avec passage altéré de 17,90 à 18,20	100.00							
			5						07

T = -	the state of the s
Z000X98690	
	- Marie 1
XUODASTION	Auteur de la coupe
	· .
19 8 - 45 - 	On jidus conds
	Cote eventuelle du projet
	flates du sondage
	Cote NGF de l'oritre
	Coordonnees
ale	Sondage N° OH I B
(AL 73/136)	Dossier Nº AL 73/285 Artondissement client
EST OUEST R.N. 9-R.N. 7	Piojet LIAISON
	= 8
进 雷	
	9 8
SONDAGE	FEUILLE DE
	n state of the sta
DE CLERMONT-FERRAND	JANOIBBE BEIOTARGENI
ENT ET DU LOGEMENT	WINISTERE DE L'EQUIPEM
8	

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

portant modification de la réglementation de la réserve naturelle du Val d'Allier (Allier) Décret n° 2017-947 du 10 mai 2017

NOR: DEVL1705628D

Publics concernés: particuliers, collectivités, associations et professionnels.

Objet : modification de la réglementation de la réserve naturelle nationale du Val d'Allier (Allier).

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : la réserve naturelle nationale du Val d'Allier est traversée par la Route Centre Europe Atlantique, au naturelle nationale va permettre d'autoriser la réalisation, dans la réserve, des travaux d'aménagements de la Route Centre Europe Atlantique, nécessaires pour des raisons de sécurité routière. Les travaux ont également pour objectif d'améliorer, au niveau du pont de l'Allier, la mobilité de la rivière qui est un enjeu majeur pour la réserve. uiveau d'un pont traversant l'Allier. La modification de l'article 12 du décret portant création de la réserve

Références : le présent décret ainsi que le décret qu'il modifie, peuvent être consultés sur le site Légifrance http://www.legifrance.gouv.fr).

Le Premier ministre

Sur le rapport de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-27, R. 332-1 à R. 332-27, R. 332-68 à

Vu le décret du 25 mars 1994 portant création de la réserve naturelle du Val d'Allier;

Vu l'arrêté du préfet de l'Allier en date du 4 avril 2016 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation de modification du décret portant création de la réserve naturelle nationale du Val d'Allier dans le cadre de la mise à deux fois deux voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA);

Vu le dossier de l'enquête publique relative au projet de modification du décret de création de la réserve naturelle nationale du Val d'Allier, ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 15 juillet 2016;

Vu les lettres en date du 7 avril 2016 par lesquelles le Préfet de l'Allier a sollicité l'avis de la commune de Bessay-sur-Allier, de la commune de Contigny, de la commune de la Ferté-Hauterive, de la commune de Monétay-sur-Allier, de la commune de Saint-Loup, de la commune de communes Bocage sud, du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et du comité de massif du Massif central;

Vu les avis des conseils municipaux des communes de Bressolles en date du 23 juin 2016, de Châtel-de-Neuvre en date du 3 juin 2016, de Chemilly en date du 19 mai 2016 et de Toulon-sur-Allier en date du 23 juin 2016;

Vu les avis des conseils communautaires de la communauté de communes en pays Saint-Pourcinois en date du 19 mai 2016 et de la communauté d'agglomération de Moulins en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du conseil départemental de l'Allier en date du 27 juin 2016;

Vu l'accord tacite des propriétaires et titulaires de droits réels situés dans le périmètre de la réserve et consultés par le préfet de l'Allier par lettres en date du 7 avril 2016;

Vu l'avis de la commission départementale de la nature, des sites et des paysages du département de l'Allier siégeant en formation de protection de la nature en date du 13 septembre 2016; Vu l'avis de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature du lépartement de l'Allier en date du 16 septembre 2016

Vu le rapport et l'avis du Préfet de l'Allier en date du 12 octobre 2016;

Vu les avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 5 novembre 2015 et du 13 décembre 2016;

Vu les avis et accords des ministères intéressés.

11 mai 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 22 sur 434

Art. 1". - Les dispositions de l'article 12 du décret du 25 mars 1994 susvisé sont remplacées par les Peuvent toutefois être autorisés par le préfet après avis du comité consultatif de la réserve ou, lorsqu'ils « Les travaux publics ou privés sont interdits.

modifient l'état ou l'aspect de la réserve, au titre des dispositions de l'article L. 332-9 du code de l'environnement et dans les conditions prévues aux articles R. 332-23 à R. 332-25 de ce code :

a) Les travaux permettant l'entretien de la réserve, des ouvrages publics et des ouvrages de protection contre l'érosion ainsi que la réalisation et l'entretien d'aménagements pédagogiques;

c) Si elles sont nécessaires à la sécurité des biens ou des personnes, en conséquence des travaux de mise à 2×2 redonnant de la mobilité à la dynamique fluviale de la rivière Allier;

b) Les travaux nécessaires à la mise à 2×2 voies de la route Centre Europe Atlantique (RCEA) intégrant ceux

voies de la RCEA, la mise en place de protections de berges en limite de la réserve naturelle, au droit des parcelles 20, 21, 22, 325, 326, 335 de la section OB de la commune de Chemilly. Les études relatives à ces travaux comprendront notamment une expertise hydraulique sur l'effet des travaux en termes de dynamique et morphologie fluviale. **Art. 2.** – La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat et la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Bernard Cazeneuve

Fait le 10 mai 2017.

Par le Premier ministre :

La ministre de l'environnement,

de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales

SÉGOLÈNE ROYAL sur le climat.

La secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Barbara Pompili

RESERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

EMPRUNTS ET DEPOTS DE MATERIAUX

Cf. mesures générales ci-avant.

SUIVI DES MESURES

Cf. Suivi des mesures général.

EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

La mise en place des bassins de traitement des eaux de chaussées améliorera la situation actuelle (eaux rejetées vers le cours d'eau sans traitement préalable).

En phase exploitation, il convient de maintenir un plan d'alerte et d'intervention en cas de pollution accidentelle.

SUIVI DES MESURES

Cf. Suivi des mesures général.

RISQUES NATURELS

RISQUE INONDATION

Les mesures vis-à-vis des risques sont intégrées dans la conception même de l'infrastructure avec l'utilisation de remblais traités avec des liants hydrauliques afin d'assurer la stabilité des ouvrages ou l'étanchéification des ouvrages de collecte et traitement des eaux de ruissellement.

Pour la crue centennale de l'Allier, les ouvrages mis en place permettront de :

- ne pas amplifier de façon significative le niveau des eaux au droit d'enjeux humains (différence inférieure à 5 cm),
- ne pas modifier négativement les vitesses d'écoulements des eaux : la sécurité des personnes et infrastructure est assurée : les augmentations de vitesse sont principalement localisées aux alentours des nouveaux ouvrages créés ou modifiés,
- ne pas entraîner d'augmentation forte de la durée de l'inondation pouvant avoir des répercussions sur les parcelles agricoles ou en termes de gestion en cas de crue.

RISQUES D'EROSION DE BERGES

Le concessionnaire étudiera en détail les solutions de doublement et d'allongement d'environ 220 m du franchissement, permettant de redonner un espace de dynamique fluviale à l'Allier, par suppression de la majeure partie du remblai routier existant et des enrochements existant en rive gauche de la rivière.

Protection des terrains et activites vis-a-vis des risques naturels

Le retrait des enrochements en rive gauche peut présenter un risque par rapport aux enjeux que constituent la ferme des Perrons et la station d'épuration de Chemilly, qui pourrait conduire à devoir protèger cette frange ouest en limite de la réserve en cas de reprise d'érosion par le cours d'eau.

Une protection de berge pourra être mise en place en pied de talus de la terrasse alluviale. Une étude approfondie de modélisation de la dynamique fluviale est en cours de réalisation par l'État, dans l'objectif d'appréhender l'évolution prévisible de l'érosion (à court, moyen et long terme, et en tenant compte du caractère aléatoire de la dynamique fluviale), et de préciser dans la zone d'étude les implantations des protections nécessaires, les techniques constructives possibles et les échéances prévisibles de réalisation.

Le futur concessionnaire disposera de cette étude et devra en tenir compte pour justifier et dimensionner les protections éventuelles au strict nécessaire. Le concessionnaire étudiera également des solutions alternatives en concertation avec les partenaires locaux (communes, associations, Chambre d'Agriculture, gestionnaires de la réserve naturelle), notamment en termes de maîtrise foncière. Le concessionnaire sera responsable de la mise en œuvre des solutions optimales. Il assurera pour ce faire un suivi de l'érosion de la berge.

En fonction des résultats de l'étude, il se pourrait que la réalisation de certaines protections ou d'autres mesures soient différées et mises en place par le concessionnaire en fonction du suivi de l'érosion qu'il aura à effectuer durant toute sa période de concession. Le futur concessionnaire réalisera une étude spécifique pour dimensionner la protection de berge retenue le cas échéant.

PROTECTION DES APPUIS DU VIADUC ET DU REMBLAI DE LA RCEA

Une protection des appuis du viaduc et du remblai de la RCEA devra également être mise en place. Une étude spécifique sera nécessaire afin de dimensionner ces protections.

DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE

L'ensemble de ces études alimenteront le dossier d'autorisation unique (loi sur l'eau, dérogations espèces protégées et autorisation de travaux en réserve naturelle nationale) qui sera réalisé par le concessionnaire.

Le concessionnaire autoroutier complètera ces études pour l'élaboration du dossier remis au CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux. Le concessionnaire aura à prendre en compte la question du rachat des propriétés susceptibles d'être impactées par l'érosion liée à la rivière d'Allier dans ses hypothèses d'études et au regard du rapport coût/bénéfices des mesures proposées.

Dans le cadre également de la réalisation du dossier d'autorisation, le concessionnaire devra reprendre l'ensemble des études hydrauliques préalablement réalisées. Les risques en matière d'inondabilité en amont et en aval du pont de la RCEA, seront alors reprécisés et permettront de juger de la nécessité ou non de mesures à mettre en œuvre pour une réduction maximale des risques pour la sécurité des biens et des personnes, en cas de crue centennale, la situation actuelle n'étant pas forcément optimale.

VI DES MESURES

Le dossier d'autorisation unique qui sera réalisé par le concessionnaire précisera les mesures de suivi à mettre en œuvre vis-à-vis des risques naturels.

Le suivi de l'érosion, l'entretien des protections et les mesures de gestion éventuelles incomberont au futur concessionnaire de la RCEA.

HABITATS, FLORE ET FAUNE

Le projet prévoit pour le franchissement de l'Allier :

- l'allongement à l'ouest de l'ouvrage existant de 220 mêtres ce qui portera à 400 mêtres la longueur de l'ouvrage de franchissement ;
- la construction d'un nouvel ouvrage à 2 voies de 400 mètres de long, côté nord de l'ouvrage existant.
 Les deux ouvrages parallèles de 400 m de long, offriront un meilleur écoulement hydraulique en cas de crue, amélioreront la transparence hydraulique et permettront de restituer de la mobilité au lit de la rivière Allier.

Cependant, les travaux liés au doublement du viaduc et à son élargissement vers l'ouest du fait de la suppression d'une partie du remblai présent dans le lit mineur vont détruire en partie la saulaie blanche alluviale et des pelouses mésoxérophiles sur alluvions caillouteuses.

MESURES D'EVITEMENT ET REDUCTION

Les espèces végétales considérées comme relevant d'un enjeu particulier seront déplacées vers des habitats favorables : les déplacements envisagés concernent une espèce végétale protégée Ulmus Iaevis et une plante très menacée Crassula tillaea.

Afin d'éviter les intrusions et traversées d'espèces animales sur l'axe routier et ainsi de réduire les impacts sur la faune, des barrières de protection seront mises en œuvre de chaque côté de la RCEA associées à la mise en place d'un dispositif spécial de couverture des fossés au niveau des passages inférieurs pour la faune.

MESURES DE COMPENSATION DES HABITATS DETRUITS

La végétation remarquable des pelouses sur alluvions sera en partie détruite, mais cette destruction sera plus ou moins temporaire car à terme les sols nus seront recolonisés spontanément par une pelouse pionnière

puis post pionnière. De plus, l'ouverture du milieu par les engins va remettre à nu des terrasses aujourd'hui boisées ou envahies de friches à Elytrigia très fermées et banales.

Le décapage de ces zones est une opportunité pour étendre les pelouses mésoxérophiles sur alluvions dont l'intérêt floristique est important, et qui tendent naturellement à disparaître au bénéfice de la saulaie qui s'étend peu à peu en lieu et place des formations herbacées plus ou moins fermées.

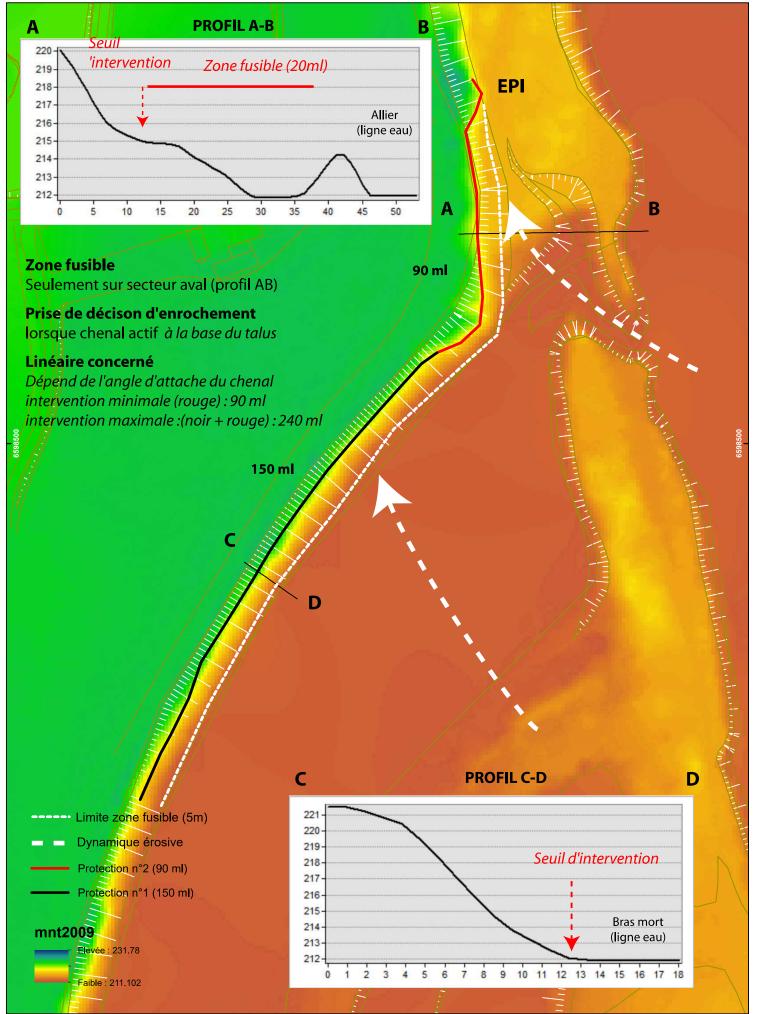
ll est donc proposé de :

- ne pas planter les zones décapées par les travaux et surtout de ne pas y apporter de terres végétales qui introduiraient des graines étrangères au Val d'Allier;
- ne pas semer, et laisser la dynamique naturelle se faire : avec l'installation spontanées de pelouses pionnières puis post pionnières sur alluvions, qui viendront s'installer à partir des stocks de graines contenus dans le substrat ou apportés par les crues. La reconstitution des pelouses sera donc réalisée naturellement sur les zones décapées mais à plus ou moins long terme.
- assurer une gestion minimum par fauche annuelle avec éventuellement exportation des déchets en cas de dynamique très forte. Toutefois, l'exportation n'est pas a priori nécessaire car les crues s'en chargeront.
- éliminer les espèces invasives les plus néfastes à la biodiversité. Ceci concerne particulièrement la Renoué du Japon et la Renouée de Sacchaline, deux espèces présentes tout le long de l'Allier.

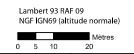
Remarque : la gestion par fauche des zones décapées devra être inscrite et intégrée dans le plan de gestion de la RNN. Une convention avec le gestionnaire actuel sera recherchée.

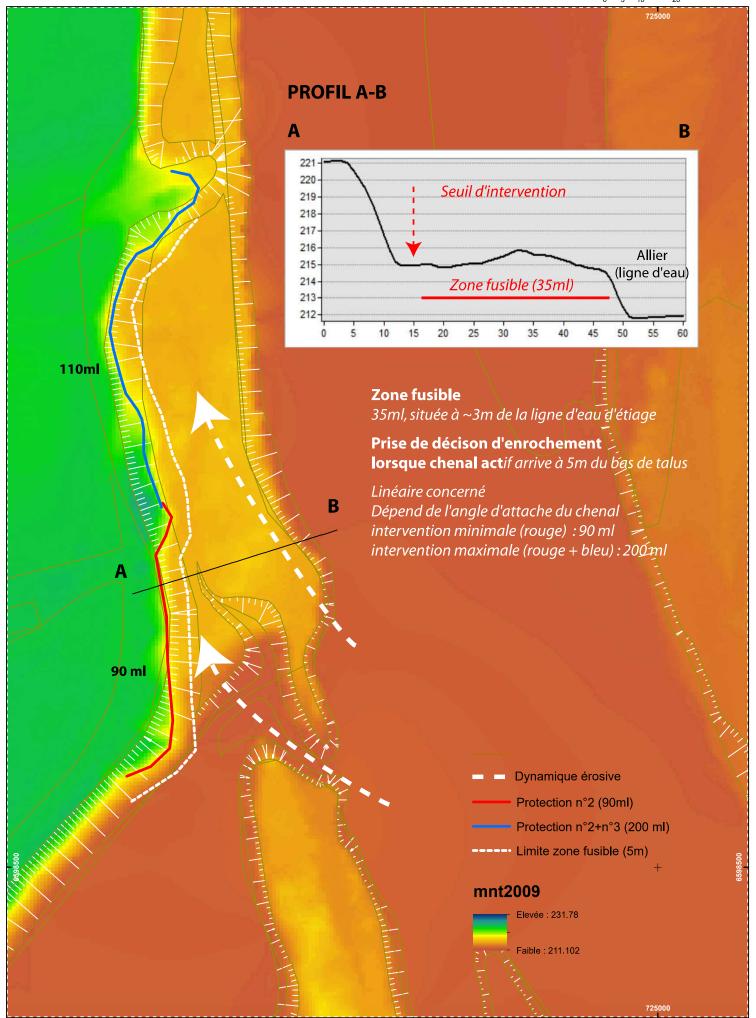
Cette extension à terme des pelouses mésoxérophiles compensera la destruction partielle de ces pelouses sur alluvions. La destruction des mésoxérophiles ne sera donc que temporaire. D'autre part, le futur concessionnaire devra compenser effectivement la destruction temporaire de ces pelouses par l'acquisition ou la gestion d'une surface équivalente de pelouses mésoxérophiles sur alluvions en dehors de la RNN.

Pour compenser la destruction de la saulaie blanche (0.683 ha) et de la ripisylve boisée sur terrasse sèche (838 m²), une évolution des pratiques de gestion d'une surface de boisement alluvial est proposée : saulaie blanche de préférence ou boisement à bois dur. La mesure proposée ici comprend donc d'une part la recherche d'un boisement à gérer et la gestion de ce boisement. On choisira un boisement alluvial dégradé, notamment du fait de la présence de nombreuses espèces exotiques envahissantes. La gestion permettra d'en améliorer la qualité écologique, en supprimant par exemple les essences exotiques. Une étude préalable des boisements alluviaux du val d'Allier est donc nécessaire ; elle permettra de sélectionner en dehors de la RNNVA une saulaie dans un secteur proche de la zone d'étude et de déterminer les opérations d'améliorations possibles : coupes des essences invasives, nettoyage des déchets etc. La surface sera inversement proportionnelle aux améliorations possibles : si les opérations de gestion peuvent améliorer de



Zone fusible aval et linéaire protection de berge



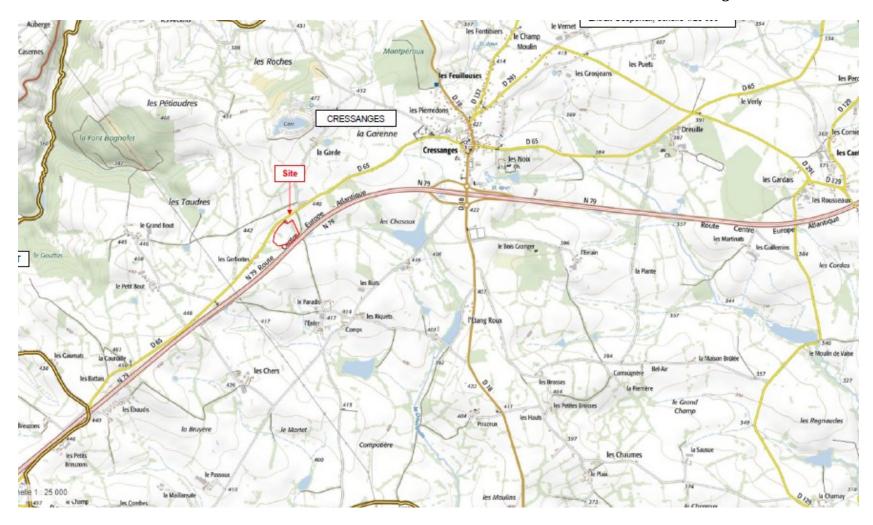


03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2020-08-07-041

Annexe VI.1 à VI.3 à l'arrêté n° 1934/2020 du 7 août 2020 portant autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de l'environnement, concernant l'autoroute A79 : concession de la RCEA entre Sazeret (03) et Digoin (71)

Annexe VI.1 à l'arrêté n° 1934/2020 : Plan de situation – Installations Classées de Cressanges



Annexe VI.2 à l'arrêté n° 1934/2020 : Plan de situation – Installations Classées de Dompierre Sur Besbre



Annexe VI.3 à l'arrêté n° 1934/2020 : Plan de situation – Installations Classées de Toulon-sur-Allier

